





PRIX DE LA LITTERATURE ARABE DES LYCEENS Première édition – 2023/2024

Présentation

Dans le prolongement du *Prix de la littérature arabe*, la *Fondation Jean-Luc Lagardère* et *l'Institut du monde arabe* (IMA), remettront pour la première fois en 2023 un Prix de la littérature arabe des lycéens.

Créé en 2013 par la Fondation Jean-Luc Lagardère et l'Institut du monde arabe (IMA), le Prix de la littérature arabe est l'une des rares récompenses françaises distinguant *la création littéraire arabe*. Elle promeut l'œuvre d'un écrivain ressortissant de la Ligue arabe et auteur d'un ouvrage écrit ou traduit en français. Valoriser et diffuser en France la littérature arabe en plein temps fort de la rentrée littéraire, telle est la volonté des fondateurs de ce Prix.

L'académie de Versailles s'associe à cette initiative en co-organisant cette première édition. Des élèves de lycées généraux, technologiques et lycées professionnels de l'académie de Versailles seront ainsi amenés à lire l'ensemble de la sélection du Prix de la littérature arabe 2023 et à voter pour leur ouvrage préféré. En parallèle du Prix, les lycéens seront invités à participer à des travaux de lecture, d'écriture et à des visites à l'IMA. Le Prix des lycéens sera remis fin novembre au cours d'un temps fort à l'IMA (escale musicale en lien avec la programmation, rencontre avec l'auteur, cérémonie de remise du Prix en présence de Jack Lang et de la rectrice de l'académie de Versailles).

Ce nouveau Prix s'inscrit dans la lignée des engagements de la Fondation Jean-Luc Lagardère, de l'IMA et de l'académie de Versailles en faveur des enjeux d'interculturalité, et dans leur volonté d'accompagner les jeunes dans la construction d'un regard sur l'altérité et sur les différentes cultures du monde. Cette initiative permet non seulement d'aborder des écritures, une langue, des enjeux de traduction et d'interprétation et s'inscrit dans un parcours d'Education Artistique et Culturelle.

Organisation du Prix des lycéens

Cahier des charges et engagements de l'établissement scolaire

Le Prix des lycéens concerne **8 lycées** de l'Académie de Versailles, dans la limite **d'une classe par établissement**, il est mené par **une équipe interdisciplinaire** composée a minima du professeur de lettres et du professeur documentaliste.

Les professeurs répondent à l'appel à candidature lancé sur la plateforme Adage.

Les inscriptions seront établies dans un souci de répartition territoriale équitable (deux établissements par département), et dans un souci de cohérence pédagogique. Sont retenus pour participer au Prix quatre classes de lycées professionnels et quatre classes de lycées généraux et technologiques

Le Prix doit mobiliser une classe entière.

La sélection des 6 à 8 romans à lire est communiquée aux professeurs inscrits au début du mois de juillet.

L'inscription au Prix implique *une acceptation totale de la sélection* des 8 ouvrages finalistes du Prix de la littérature arabe 2023.

Les classes inscrites recevront chacune 5 exemplaires de l'ensemble de la sélection. Les ouvrages seront aussi disponibles au format pdf sur simple demande.

A l'issue de la période de lecture, des délibérations sont librement organisées par les équipes pédagogiques au sein des classes.

Une seconde phase de délibérations implique la constitution d'un jury de deux élèves par établissements (soit 16 élèves), dont un président et un assesseur. Ce jury procède à la délibération finale qui permet de désigner le lauréat du Prix des lycéens et qui a lieu au plus tard le 10 novembre. Les délibérations sont l'occasion d'échanges d'arguments entre les élèves. Un argumentaire est préparé pour soutenir le choix des élèves.

A l'issue des délibérations, une note unique expliquant le choix du livre sera transmise à l'IMA et la Fondation Jean-Luc Lagardère par les élèves.

Un parcours d'éducation artistique et culturelle

En articulation avec le Prix des lycéens, les équipes pédagogiques sont invitées à construire *un parcours* d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'IMA, en appui sur la fréquentation de l'Institut du monde arabe (expositions temporaires, collections permanentes, visite du lieu, travail en bibliothèque, etc.), sur la rencontre des auteurs (en classe ou à l'IMA), sur des ateliers d'écriture et de lecture, etc.

Chaque établissement organise librement la valorisation du Prix : échanges, débats, expositions, podcasts.... Le padlet du Prix Lycéen de la Littérature arabe, mis à disposition par la DAAC de l'académie de Versailles, propose des ressources pour la mise en œuvre du projet, et peut être un outil de valorisation utilisé par les élèves et les enseignants.

Remise du Prix au lauréat

Les élèves seront également conviés à l'IMA fin novembre autour de l'annonce du lauréat. L'évènement se déroulera le même jour que la cérémonie de remise du Prix de la littérature arabe, dans l'après-midi, en présence de l'auteur lauréat, de la rectrice de l'académie de Versailles et du président de l'IMA.

Calendrier

| Du 15 mai au 9 juin | Appel à candidatures auprès des établissements de l'Académie de Versailles sur la |
|----------------------|--|
| | plateforme Adage |
| 13 juin | Confirmation d'inscription (notification envoyée aux établissements scolaires via Adage) |
| 15 juin – 17h30 | Réunion de présentation du prix lycéens en visioconférence |
| Début juillet | Envoi aux équipes pédagogiques d'un jeu de 8 livres en sélection et des fiches de |
| | lecture associées |
| Fin août | Envoi aux établissements de la totalité de la sélection à remettre aux élèves pour |
| | chaque classe |
| Septembre-Octobre | Lecture des 8 livres par les élèves (chaque établissement organise librement la |
| | lecture des romans par les élèves ainsi que la valorisation du Prix: échanges, |
| | débats, expositions, podcasts). |
| Semaine du 6 | Débat au sein de chaque classe pour choisir un livre. |
| novembre | |
| 10 novembre (au plus | Délibérations finales (deux élèves par établissement participent à cette |
| tard) | délibération finale à l'IMA), choix du lauréat 2023 et transmission à l'IMA. |
| | Transmission de l'argumentaire des élèves jusqu'au 15 novembre. |
| Fin novembre | Cérémonie de remise du Prix à laquelle est convié le lauréat du Prix des lycéens et |
| (Date à confirmer) | les lycéens |

Contacts

Frédérique Servan – Conseillère pour l'univers du livre, de la lecture et des écritures, le patrimoine, l'histoire des arts à la DAAC <u>frederique-bett.richard@versailles.fr</u>

Margaux Foucher – Professeure relais à l'Institut du monde arabe pour l'académie de Versailles (missionnée le mercredi) <u>margaux.foucher@versailles.fr</u>